

LES MARSUPIOTS

26, rue d'Eckwersheim

67720 HOERDT

Périscolaire : 03.88.59.23.59

N° SIRET: 77887072500059 CODE APE 9499Z

e-mail : marsupiots@periscolaire-hoerd.fr

site internet: www.periscolaire-hoerd.fr

fiche d'inscription Juillet 2026

(Une fiche d'inscription par enfant)



FÉDÉRATION DES
MAISONS DES JEUNES
ET DE LA CULTURE
D'ALSACE



PÉRISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS
Les Marsupiots

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT

Cochez les jours souhaités :

DATES	Journée	Sorties	Prix de la sortie en sus
Lundi 06 juillet 2026			
Mardi 07 juillet 2026		Piscine	8€
Mercredi 08 juillet 2026			
Jeudi 09 juillet 2026			
Vendredi 10 juillet 2026			
Lundi 13 juillet 2026			
Mardi 14 juillet 2026		FÉRIÉ	
Mercredi 15 juillet 2026			
Jeudi 16 juillet 2026		Le vaisseau	15€
Vendredi 17 juillet 2026			
Lundi 20 juillet 2026			
Mardi 21 juillet 2026		Piscine	8€
Mercredi 22 juillet 2026			
Jeudi 23 juillet 2026		La forêt d'aventure Alsace	15€
Vendredi 24 juillet 2026			
Lundi 27 juillet 2026			
Mardi 28 juillet 2026		Piscine	8€
Mercredi 29 juillet 2026			
Jeudi 30 juillet 2026		Naturoparc	15€
Vendredi 31 juillet 2026			

A prévoir tous les jours :

- Casquette
- Crème solaire

A prévoir en sortie :

- Casquette
- Crème solaire
- Maillot de bain (pas de short)
- Serviette
- K-way
- Chaussures adaptées à la sortie



Les places sont attribuées en fonction de l'ordre d'inscription.

La validation de l'inscription vous sera envoyée par la Directrice des Marsupiets avec le montant à régler avant le démarrage de l'accueil.

Le barème est déterminé en fonction du quotient familial (revenu imposable, avant abattement, divisé par le nombre de parts).

Mode de paiement (pas de virement bancaire) :

- Pour les parents qui ont opté pour le prélèvement, la facture sera prélevée.

Pour les parents qui n'ont pas opté pour le prélèvement :

- Opter pour le prélèvement (nous faire parvenir un R.I.B)
- Régler par chèque (le montant doit correspondre à l'inscription **du mois de juillet**)
- Régler en chèques CESU/ANCV (la somme doit être égale ou inférieure au montant de l'inscription **du mois de juillet**)
- Régler en espèces

Cochez la case correspondante :

➔ Enfant ayant une ou des intolérance(s) et/ou allergie(s) alimentaire(s) avec ou sans PAI :

Non

Oui

Conformément au règlement intérieur :

- **Les inscriptions sont définitives et ne peuvent faire l'objet d'un remboursement**
- **La structure ne propose pas de garde sur place les jours de sorties**

- En cochant cette case, j'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et des tarifs de l'accueil de loisirs sans hébergement « Les Marsupiets » et y adhérer.

Le règlement intérieur et les tarifs sont consultables sur le site : <https://periscolaire-hoerd.fr/>

Nom, date et signature du ou des représentants légaux



LES MARSUPIOTS

26, rue d'Eckwersheim

67720 HOERDT

Périscolaire : 03.88.59.23.59

N° SIRET: 77887072500059 CODE APE 9499Z

e-mail : marsupiots@periscolaire-hoerd.fr

site internet: www.periscolaire-hoerd.fr

fiche d'inscription Août 2026

(Une fiche d'inscription par enfant)



FÉDÉRATION DES
MAISONS DES JEUNES
ET DE LA CULTURE
D'ALSACE



PÉRISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS
Les Marsupiots

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT

Cochez les jours souhaités :

DATES	Journée	Sorties	Prix de la sortie en sus
Lundi 03 août 2026			
Mardi 04 août 2026		Piscine	8€
Mercredi 05 août 2026			
Jeudi 06 août 2026			
Vendredi 07 août 2026			
Lundi 10 août 2026			
Mardi 11 août 2026		Piscine	8€
Mercredi 12 août 2026			
Jeudi 13 août 2026			
Vendredi 14 août 2026			
Lundi 17 août 2026			
Mardi 18 août 2026		Piscine	8€
Mercredi 19 août 2026			
Jeudi 20 août 2026		Fun city	15€
Vendredi 21 août 2026			
Lundi 24 août 2026			
Mardi 25 août 2026		Piscine	8€
Mercredi 26 août 2026			
Jeudi 27 août 2026			
Vendredi 28 août 2026			
Lundi 31 août 2026			

A prévoir tous les jours :

- Casquette
- Crème solaire

A prévoir en sortie :

- Casquette
- Crème solaire
- Maillot de bain (pas de short)
- Serviette
- K-way
- Chaussures adaptées à la sortie



Les places sont attribuées en fonction de l'ordre d'inscription.

La validation de l'inscription vous sera envoyée par la Directrice des Marsupiets avec le montant à régler avant le démarrage de l'accueil.

Le barème est déterminé en fonction du quotient familial (revenu imposable, avant abattement, divisé par le nombre de parts).

Mode de paiement (pas de virement bancaire) :

- Pour les parents qui ont opté pour le prélèvement, la facture sera prélevée.

Pour les parents qui n'ont pas opté pour le prélèvement :

- Opter pour le prélèvement (nous faire parvenir un R.I.B)
- Régler par chèque (le montant doit correspondre à l'inscription **du mois d'août**)
- Régler en chèques CESU/ANCV (la somme doit être égale ou inférieure au montant de l'inscription **du mois d'août**)
- Régler en espèces

Cochez la case correspondante :

→ Enfant ayant une ou des intolérance(s) et/ou allergie(s) alimentaire(s) avec ou sans PAI :

Non

Oui

Conformément au règlement intérieur :

- **Les inscriptions sont définitives et ne peuvent faire l'objet d'un remboursement**
- **La structure ne propose pas de garde sur place les jours de sorties**

- En cochant cette case, j'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et des tarifs de l'accueil de loisirs sans hébergement « Les Marsupiets » et y adhérer.

Pour rappel, le règlement intérieur et les tarifs sont consultables sur le site : <https://periscolaire-hoerd.fr/>

Nom, date et signature du ou des représentants légaux

